

ASSOCIATION DES NATURALISTES

DE LA VALLEE DU LOING ET DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Secrétariat  
21, Rue Le Primatice  
Fontainebleau  
(S. & M.)

Fondée le 20 Juin 1913  
BULLETIN BIMESTRIEL  
51<sup>e</sup> Année

Trésorerie  
17, Boulevard Orloff  
Fontainebleau  
C.C.P. 569-34 Paris

Tome XL - N° 5 - 6

Mai - Juin 1964

EXCURSIONS

**DIMANCHE 3 MAI:** Les Trois-Pignons; traversée pédestre Bois-Rond/Noisy-sur-Ecole par les Cavachelins, le Rocher Fin, le Cul de Chien (gravures rupestres), les Trois-Pignons (ascension de Jean-des-Vignes avec exposé sur les espaces verts) Excursion géologique, pré-historique et botanique, les problèmes des espaces verts dans la région parisienne, sous la direction de Henri Morel et Pierre Doignon, en commun avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous à 9 h.15 à la Maison forestière de Bois-Rond (D. 64 entre Arbonne et Achères). Déjeuner au Rocher Fin. De Paris, trajet en car; départ Place St Michel 8 h.; inscriptions par virement de 10 f au CCP D. Rapilly I494-48 Paris. Voir carte schématique page 4I.

**DIMANCHE 24 MAI:** La Sologne des Etangs; partie W de la Route N. 20. Excursion géologique et botanique sous la direction d'André Garnier en liaison avec les Naturalistes Orléanais et parisiens. Trajet rail/route. Départ Paris/Amsterlitz pour les Aubrais 7 h.43. Rendez-vous du circuit en car gare des Aubrais 8 h.47. Déjeuner sur le terrain; retour des Aubrais 18 h.50 (Paris 20 h.). Inscriptions par virement de 24 F au CCP Rapilly ci-dessus.

**DIMANCHE 31 MAI:** La Brie melunaise, la région de Corbeil et la champignonnière de Beau lieu. Excursion géologique et botanique sous la direction de Marguerite Mernod en commun avec le Cercle des Naturalistes Corbeillois et les Naturalistes Parisiens. Visite de la carrière de Grand-Bourg (exploitation de la meulière de Brie), carrière d'argile verte, le confluent Essonne/Seine; visite de la champignonnière de Beaulieu, la flore des terrasses de Seine à Morsang. Trajet en car. Rendez-vous à 8 h.45 à la sortie de l'autoroute au sud de Ris-Orangis, sur la D. 153, 100 m après avoir franchi le pont en direction de Ris. Déjeuner sur le coteau de la Forêt de Rougeau à 2 km N de Seine-Port. Se munir d'une lampe électrique et d'un vêtement usagé.

**DIMANCHE 7 JUIN:** Boissy-le-Cutté. Etude du quadrilatère Boissy/Bouray/Janville/Auvers St-Georges. Excursion entomologique et botanique sous la direction d'Adrien Roudier. Rendez-vous à 9 h. au point de vue entre Boissy-le-Cutté et Orgemont (D. 56); déjeuner au même lieu. De Paris, trajet en car; départ Place St Michel à 8 h. Inscriptions avant le 3 juin par virement de 10 f au CCP D. Rapilly I494-48 Paris.

**DIMANCHE 28 JUIN:** La Vallée de la Seine en bordure du Montois et de la Champagne pouilleuse. Excursion botanique sous la direction d'Henri Bouby en liaison avec les Naturalistes parisiens. Rendez-vous à 9 h.45 à l'Eglise d'Everly (à 15 km au S de Provins). Le lieu du déjeuner sera fixé au cours de l'excursion. Itinéraire: Flamboin, Bois de Sognes, les Nozies, Villiers-Bonneux, Saint-Sauveur.

**DIMANCHE 25 OCTOBRE:** Forêt de Fontainebleau: Le Gros-Fouteau. Excursion mycologique et entomologique; étude des Insectes mycophages parasites des Polypores, sous la direction d'A. Iablokoff, en liaison avec les Naturalistes Parisiens et le Cercle des Naturalistes Corbeillois. Rendez-vous au Carrefour de la Fourche à 9 heures.

SECRETARIAT

ADHESIONS NOUVELLES.- Mlle Jeanne LEMOUR, 18, Rue de la Rochette, Melun (S. & M.); présentée par P. Doignon.- Alain VERNA, étudiant en Sciences naturelles, 9, Rue de Belleville Paris 19°; présenté par Mauricette Gazeau.- François DUGOT, 5, Cité Blanche, Paris 14°, présenté par Maurice Leclerc.

CHANGEMENTS D'ADRESSES.- Philippe Paul, Laboratoire de Biologie végétale, Route de la Tour Denecourt, Avon (S. & M.).- Roger Dupré, professeur, 7, Rue de la Selle, Amilly (Loiret).- Louis Clément, 13, Rue François-Millet, Fontainebleau (S. & M.).

NECROLOGIE: Le Professeur Raoul COMBES.- Adhérent depuis 1937, le Pr Raoul Combes est mort à l'âge de 81 ans d'une crise cardiaque. Gendre de Gaston Bonnier qui créa le Laboratoire de biologie végétale de Fontainebleau, il en fut directeur de 1937 à sa retraite. Physiologiste, spécialiste des problèmes de la nutrition des plantes, il a effectué de nombreuses expériences au Laboratoire de Fontainebleau et publia dans notre bulletin (1939/43) p. 15) une étude sur "La conservation des fruits par le froid et les mélanges gazeux". Il était membre de l'Académie des Sciences, de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie des Sciences coloniales.

MEMBRES BIENFAITEURS.- Se sont fait inscrire pour 1964 (cotisation de 12 F): Maurice Martelli-Chautard, Paris; Roger Dupré, Amilly; Hubert Gillet, Paris; Marguerite Pichoret, Paris; Pr André Eichhorn, Paris; André Grand, St-Pierre-lès-Nemours; Michel et Solange Olette, St-Germain-en-Laye; Société française des Amateurs d'Iris, Flascassier (A. M.).

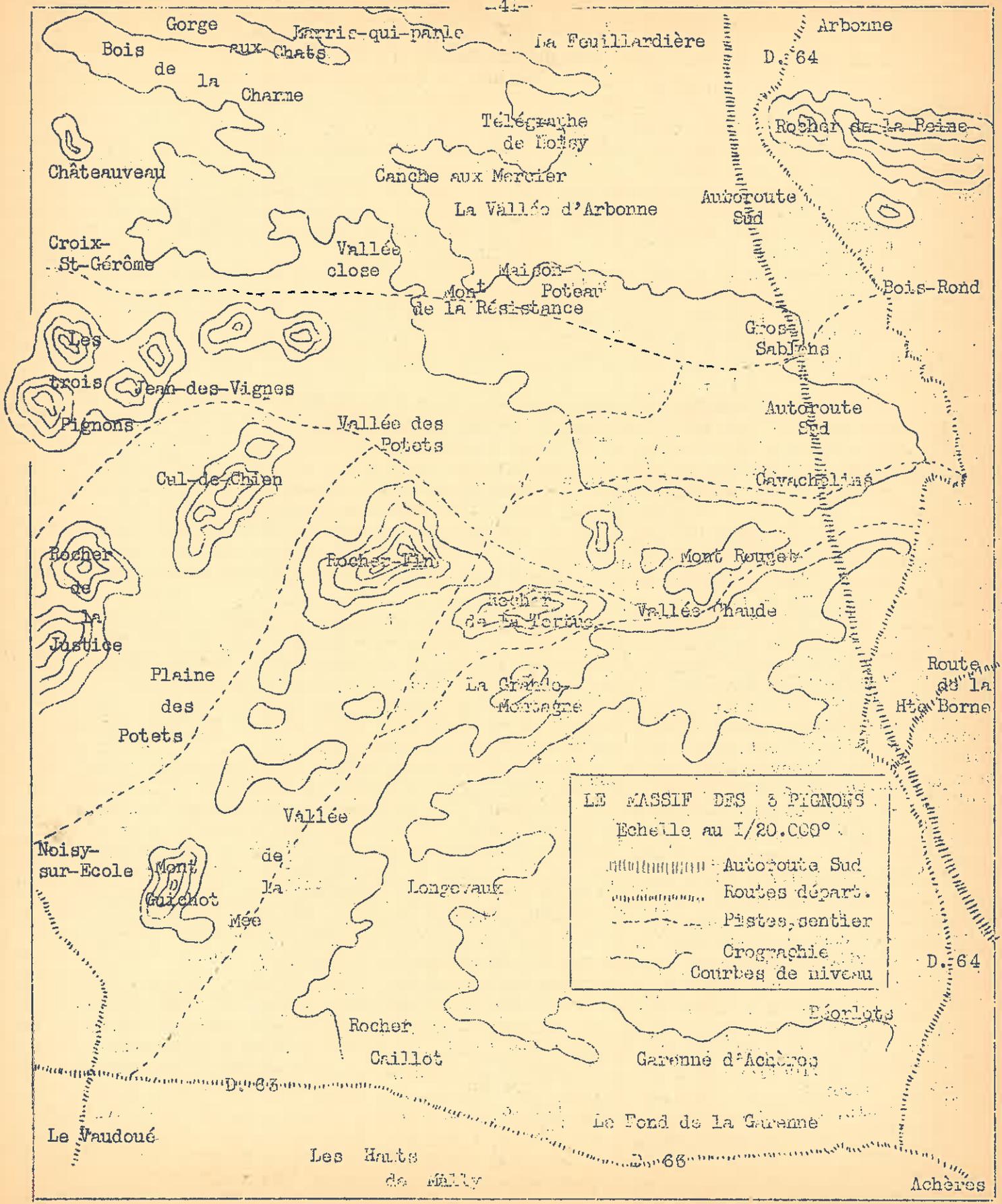
MEMBRES DONATEURS.- Se sont fait inscrire pour 1964 (cotisation de 9 F): C. Desjardins, R. Benoist, R. Dozolme, A. Vachon, A. Buguet, D. Rapilly, V. Allorge, H. Hilaire, R. Balland, C. Pomerol, R. Delarue, J. Métron, J. Dumonthier, Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

MUSEE CANTONAL DE LORREZ-LE-BOCAGE.- Ce musée qu'avait créé Achille Lez en 1915 et qu'il avait légué au département de Seine-et-Marne a cessé d'exister. Le Musée de Nemours a hérité des collections archéologiques et préhistoriques; les Archives départementales ont obtenu le versement des ouvrages historiques, d'une belle carte de la Forêt de Fontainebleau sur peau de mouton, des atlas et dessins de Lez et des dossiers d'histoire locale (Hydrologie, économie, etc.). Les collections de Sciences naturelles sont dispersées.

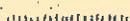
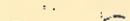
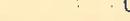
THESES, TRAVAUX, DIPLOMES.- M. Elaise, "Etude toponymique sur le Pays de Bière" (manuscrit déposé aux Archives départementales).- Mlle N. Mesnil, "L'administration forestière de la fin de l'Ancien régime à la réorganisation consulaire dans l'arrondissement forestier de Fontainebleau" avec nomb. cartes et graphiques (Thèse Ecole des Chartes déposée aux Arch. dép.).- Amar, "Evolution démographique de Nanteau-sur-Lunain de 1680 à 1793" (Dipl. de fin d'études Ecole norm.).- Cabrera, "Evolution démographique de Voulx de 1786 à 1836" (id.).- Delvigne, "Evolution démographique de Thomery de 1668 à 1769" (id.).- Ballufler, "Etude toponymique de Nanteau-sur-Lunain" (id.).- M. Raminez, "Cartographie de la Vallée du Lunain" (id.).- Chauvat, "Monographie de Nanteau-sur-Lunain".- M. Mahmoudpour, "Le développement démographique et l'extension urbaine de Melun" (Thèse Doct. Univ.).- Hiais, "Répertoire archéologique du canton de Melun-Nord" (Archives départementales).

A VENDRE.- Herbarium (Phanérogames du S-W, des Pyrénées et du Midi), plantes intéressantes; brochures et ouvrages botaniques. 0,20 F la plante, 14 F le cent. S'adresser Maurice Galinat, 36 Rue Antoine-Gadaud, Périgueux (Dordogne).

BIBLIOGRAPHIE.- Patrick BRAUN, "Formulaire technique d'Anthropologie"; les déterminations anthropologiques en ostéologie exclusivement; leurs définitions, leurs techniques, leurs résultats. 1 vol. 262 pp., 50 fig.; Editions Paul Lechevalier, 1963. Prix 20 F. Coll "Savoir en Histoire naturelle, vol. XXVI. Grâce à cet ouvrage aux méthodes de déterminations simplifiées, où le texte est réduit au minimum au profit des tableaux, le profane peut lui-même connaître l'âge, le sexe, etc. des sujets dont il aura les os en sa possession. Aucun ouvrage de ce genre n'existait sur le marché international; il s'adresse particulièrement aux archéologues, préhistoriens, étudiants et amateurs.



LE MASSIF DES 3 PIGNONS  
 Echelle au 1/20.000°

-  Autoroute Sud
-  Routes départ.
-  Pistes, sentier
-  Crographie
-  Courbes de niveau

D. 64

Le Vaudoué

Les Hauts de Mally

Le Fond de la Garenne

D. 66

Achères

GEOLOGIE

CORRELATIONS DANS LE CRETACE EN BRIE MELDOISE.- Les deux coupes que nous publions pp. 43 et 44 ont été dressées par J. Sigal et A. Dardenne d'après les travaux des géologues de la Société Pétreop dans le Meldois. Ces auteurs ont étudié (Bull. Soc. géol. du Nord, 1960 p. 219) les corrélations dans la craie du bassin de Paris pour le périmètre du permis pétrolier de Dammarin-en-Goële.

La micropaléontologie sur cuttings, ont-ils expliqué, "est soumise aux difficultés de prélèvements et les corrélations électriques des termes les plus récents se fondent souvent sur la présence de bancs de silex qui ne présentent pas toujours la constance stratigraphique désirable."

Sigal et Dardenne ont essayé de mettre en parallèle les deux techniques. Les différents marqueurs électriques, repérés stratigraphiquement par des renseignements ponctuels dus à la microfaune, ont été suivis sur les deux coupes orientées NE/SW et NW/SE. Les limites d'étages Turonien/Cénomannien, Cénomannien/Gault, Gault/Sables Verts albiens peuvent se suivre très facilement sur les carottages électriques; le contact Sénonien/Turonien s'avère plus ambigu.

Coupe NW-SE (p. 43) entre les sondages de Fosses, Nantouillet, Vinantes, Villeroy, Meaux, Montretout et Sept-Sorts. Partant de l'axe anticlinal du Bray au sondage de Fosses-I cette coupe s'oriente SE jusqu'à Meaux, puis, à partir du sondage MB<sub>2</sub>-I de Meaux oblique plein Est jusqu'à MB-6 (Sept-Sorts près de La Ferté-sous-Jouarre). Au dessus du contact Sénonien/Turonien, il est possible dans la partie occidentale de suivre quatre marqueurs constants: A, B, C, D; le repère le plus récent -D- semble disparaître à l'Est entre MT-I (Montretout) et MB-6 (Sept-Sorts), mais il est relayé à partir de VY-I (Villeroy) par le repère E qui, lui, n'existe plus à l'Ouest. Il est d'ailleurs évident que dans les intervalles entre ces corrélations, d'autres niveaux peuvent être suivis avec plus ou moins d'extension latérale.

Coupe NE-SW (p. 44) entre les sondages de Crouy-sur-Ourcq, Certigny, Mary-sur-Marne, Saint-Fiacre, Coulommès, Villiers-sur-Morin, Jossigny, Coubert et Nandy. Le repère A, situé immédiatement sur le contact Sénonien/Turonien, se retrouve dans toute la coupe, sauf dans le sondage CPR-I (Nandy) au Sud. La zone centrale, entre MC-6 (Certigny) et TB-4 (Jossigny) s'avère riche en corrélations possibles, le niveau D paraissant toutefois difficile à repérer. Au Nord, seuls A, B, E passent sans ambiguïté, alors qu'à l'extrémité Sud les corrélations ne se raccordent que par deux niveaux particuliers.

L'intervention des données de la micropaléontologie relève de deux points de vue: établissement de données ponctuelles chronologiques; recherche de formes ou d'associations-repères. L'application dans les cas de sondages au Portlandien dans la région meldoise a été envisagée différemment: Dans les deux ou trois premiers forages: pouvoir localiser l'endroit où l'on se trouvait à une profondeur donnée en attendant que les enregistrements électriques soient en nombre suffisant pour établir des corrélations valables; dans tous les autres forages: pouvoir prévoir, avant que les logs électriques soient enregistrés, l'entrée dans le Cénomannien et déjà orienter éventuellement de nouveaux emplacements de core-drills. Cette application de la méthode était techniquement limitée par le fait que seuls les cuttings étaient à la disposition du micropaléontologiste.

Le nombre des espèces à retenir, dans cette optique, dans la craie, est peu élevé; certes les associations sont riches, mais leur relai est trop progressif; considérant alors les espèces dont la variation est susceptible de répondre à l'objectif envisagé, l'on se trouve assez vite limité. Les formes pélagiques, les Globotruncana en particulier (à une exception près, ou parfois par une estimation quelque peu subjective de leur degré d'évolution) n'offrent pas, dans les faciès de la Craie, les mêmes ressources que dans les faciès mésogéens. Il a semblé, à l'expérience, que le mieux était de s'adresser au genre Bolivinoïdes, dont la variabilité a été analysée en détail dans le Crétacé Allemand.

Les premières indications données par les espèces de ce genre, en particulier Bolivinoïdes decorata decorata ont été portées sur les logs des trois forages intéressés par les deux profils. Seuls, en effet, les sondages MB-I à MB-6 avaient été, en ce temps, étudiés.

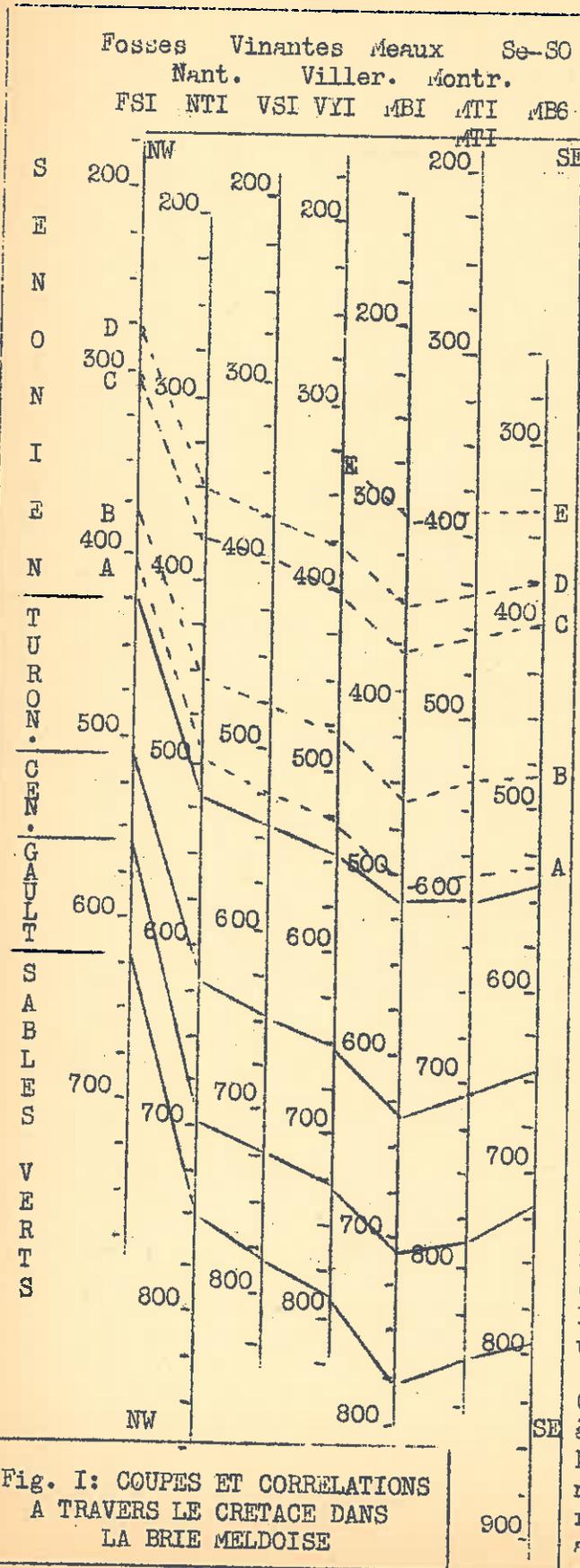


Fig. I: COUPES ET CORRELATIONS A TRAVERS LE CRÉTACE DANS LA BRIE MELDOISE

Il ne faut cependant pas être victime d'une précision à première vue trop grande, ces indications correspondant à la date fournie en réalité en des points où l'abondance et la signification des formes rencontrées avaient été jugées insuffisantes. Elles suggèrent qu'en suivant de tels forages, et en étudiant les cuttings de manière systématique, l'on est en droit d'attendre quelque précision.

L'apparition (dans le sens du forage) de *Litua nautiloidea* a pu nous servir; c'est une espèce connue plus haut, mais dans ces forages, elle n'existait pas dans les premiers mètres de craie rencontrés et son apparition se localisait apparemment dans la partie moyenne du Campanien supérieur, alors qu'au dessus se trouvait représentée la partie supérieure du même Campanien et même, sans doute, du Maastrichtien.

Plus bas, nous nous sommes attachés à rechercher une espèce non décrite du genre *Gavelinella* (dénommée IO4); elle est "annoncée" (dans le sens du forage) par des formes moins coniques et moins ornées; la zone où elle se rencontre typique s'étale, ainsi qu'on a pu le voir dans les forages corrélés ensuite électriquement, sur une trentaine de mètres, dans la partie moyenne du Campanien moyen.

Au bas de la Craie, l'espèce mésogéenne *Globotruncana helvetica*, caractéristique du Turonien moyen à Coniacien bas, se rencontre dans la région de Paris au bas de sa biozone totale théorique; elle a été reconnue dans plusieurs forages du meldois. Les associations ou les changements d'associations peuvent acquérir une valeur. C'est ainsi qu'au forage MB-3, à Villiers-sur-Morin, les premiers mètres du Crétacé ont donné une association différente et qui représente probablement du Maastrichtien. Il est vraisemblable que le repérage de la limite entre cette association et l'association sous-jacente pourrait avoir quelque valeur; nous ne l'avons pas rencontrée, peut-être par manque de cuttings, à MB-4 (Villemareuil), peut-être aussi parce que ce niveau le plus supérieur n'existe que dans les hauts du paleorelief qui a été enterré par les déblais de la craie et les formations à *Microcodium* du Tertiaire inférieur.

Tout en bas de la formation intéressée du Crétacé, la limite Turonien/Cenomanien correspond à peu de choses près à un changement de la faune. Dans tous les forages nous voyons au bas du Turonien (étage déjà lui-même particulier par la rareté de la microfauune comparativement au Sénonien) apparaître une variété de *Gavelinella aunalensis* au milieu de *Globigérines* de grande taille, puis

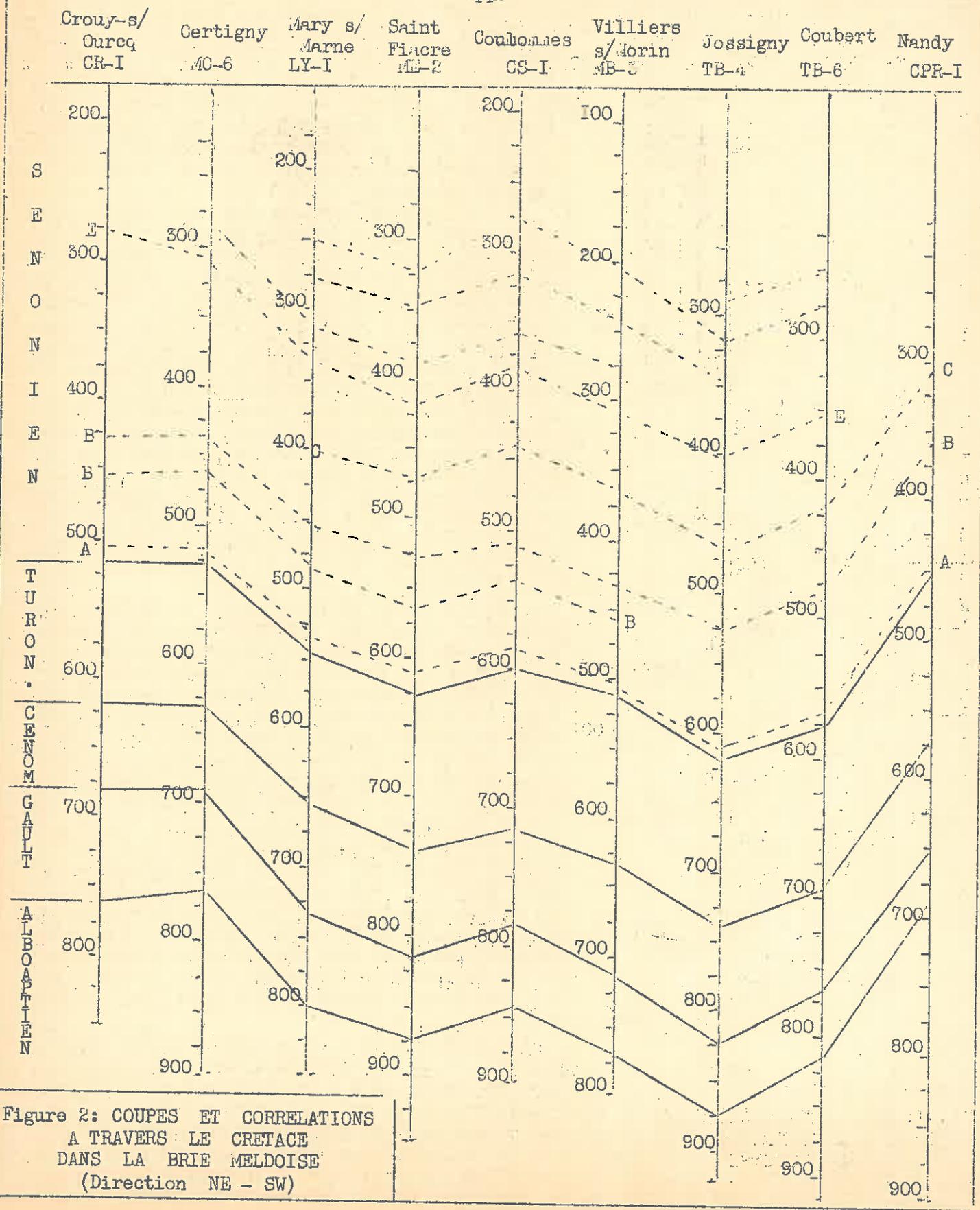


Figure 2: COUPES ET CORRELATIONS A TRAVERS LE CRETACE DANS LA BRIE MELDOISE (Direction NE - SW)

ces espèces se poursuivent mais accompagnées de formes telles que *Rotalipora turonica*, *Gavelinella* sp. à crête périombilicale, *Arenubulimina* sp. à structure interne, Aux différents forages étudiés, nous avons pu jalonner ce relai à quelques (4 à 8) mètres près.

Nous avons pu caractériser la base du Turonien par une courbe de maximum de fréquence des Fissurines apparues timidement d'abord vers la base extrême du Sénonien (comme l'ont montré quelques clabs); mais il est à peu près hors de doute que de telles données quantitatives (et les Fissurines en particulier) ont des chances de ne représenter une valeur qu'à l'échelle locale. Il nous a semblé également que l'on aurait pu faire appel à la variation de fréquence des rhomboèdres de dolomie.

Le but à atteindre, qui obligerait à une recherche de repères haut-placés dans le Craie afin de renseigner sur les prévisions de forage le plus tôt possible après l'entrée dans l'étage, le fait qu'une seule personne avait à suivre les forages qui pénétraient rapidement dans cette formation, la disponibilité de seuls cuttings, inciteront à pardonner un aspect un peu squelettique de l'étude exécutée dans le cadre de la Craie de Coulaines; mais les éléments exposés ci-dessus ne sont qu'une partie des possibilités qu'offre une étude détaillée du Crétacé.

On peut ajouter que, si ces datations sont valables, on aboutit, géologiquement parlant, à la mise en évidence d'un reste de Maestrichtien probable, d'un Campanien très épaissi, puissant de plus de 300 mètres (car du Campanien existe encore dans les 120 m. qui correspondent à l'Emschérien, Granulaten et Quadraten-Senon allemands), d'un Turonien épaissi relativement d'au moins 120 mètres dans le Meldois.

J. SIGAL et M. DARDENNE.

**LE CALCAIRE DE CHAMPIGNY FOSSILIFÈRE PRES DE MELUN.** - Une campagne de 30 sondages exécutés en carottage continu près de Melun, à Rubelles, Maincy et Melun sur les rives de l'Almont en 1962 pour les Ponts et Chaussées a permis à notre collègue Robert Soyer d'étudier (Bull. Soc. Géol. fr. 1963, pp. 142-146) dans sept d'entre eux une série de "Niveaux fossilifères dans le Calcaire de Champigny" renfermant une faune de mollusques continentaux riche en individus, sinon en espèces.

En raison de la rareté des sites fossilifères du Calcaire de Champigny, généralement localisés vers les limites d'extension du dépôt, la découverte d'un gisement important dans le centre du Bassin présente un intérêt exceptionnel pour l'étude régionale du Bartonien supérieur. R. Soyer rappelle les rares observations de fossiles du Calcaire de Champigny faites dans le secteur: à Bourron et Sorques près de Montigny-sur-Loing (Janet, Bull. Service Carte géol. fr., XI, n° 73, pp. 225-228), Episy, Paley, Egreville (Jodot, Carte géol. fr. feuille de Sens, 3° édit.; notice explicative, 1942). Il étudie "le calcaire de Champigny dans la région de Melun" (Le Mée, Melun, Dammarie-lès-Lys, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Penil, Voisenon); puis, il étudie cette formation au rû de l'Almont où il a 54 m de puissance entre les cotes moyennes de 63 à 29 mètres.

R. Soyer publie le détail stratigraphique de coupes (avec schéma); il étudie la faune (Mollusques fluviolacustres), reconnaît cinq niveaux fossilifères (*Bythinia*, *Limnaea*, *Pisidium*, *Planorbis*) et décrit une espèce nouvelle pour la région de Paris, observée dans les environs de Melun: *Planorbis* (*Coretus*) cf. *discus* Edw., et un *Pisidium* sp., genre qui n'avait encore été signalé du Calcaire de Champigny qu'à Episy (Thomas in Denizot, Thèse 1927).

**FORMATIONS QUATERNAIRES (MICRODIAPIRS) DANS LES ALLUVIONS ANCIENNES DE SEINE-ET-MARNE.** - Notre collègue Pierre-Jean Michel vient de décrire (Bull. Soc. Géol. fr. 1962, pp. 795-799) des formations quaternaires dans des arrières de la région de confluence Seine/Marne, notamment près de Chelles. Les carrières montrent des bombements pouvant être comparés à des microdiapirs qui percent les alluvions des terrasses.

Entre Chelles et Trou, à 150 m N de la N. 34 et à 30 m au dessus de l'étiage de la Marne, on peut voir, grâce à des sections verticales, des buttes longues au plus de 2 km de marnes ludiennes; elles traversent les alluvions sus-jacentes et leur imprimant des déformations. Douze diapirs y sont visibles; six sont recoupés par le front de la carrière, si bien que l'on peut suivre le contact Tertiaire/Quaternaire.

L'auteur décrit chacun de ces diapirs et donne deux photos (injection de marne éocène dans les alluvions quaternaires, involution dans les alluvions limoneuses), puis il interprète la genèse des phénomènes de la manière suivante: "La forme compliquée des diapirs, l'interpénétration de leurs injections, l'adaptation des alluvions quaternaires aux mouvements de soulèvement (involutions, variations d'épaisseur) suggèrent l'hypothèse que ces déformations se sont produites à l'état pâteux lorsque les marnes ludiennes dégelaient, peut-être à la fin d'une grande période glaciaire. Certaines injections ont pu se produire lorsque les marnes constituaient un mollisol comprimé par des alluvions superficielles gelées".

**LES EXTENSIONS DES AFFLEUREMENTS STAMPIENS (SABLES DE FONTAINEBLEAU) ET DE LEURS FACIÈS GRÉSEUX.**— Le centre du bassin stampien, où se situent les massifs les plus caractérisés et les plus homogènes, se localisent dans le triangle Melun/Nemours/Étampes. Mais les alignements gréseux et dunaires sont observables bien au delà, jusqu'à Houdan/Mantes/Pontoise à l'Ouest; Pont-Sainte-Maxence au Nord, Montmirail/Nogent-sur-Seine à l'Est, Font-sur-Yonne/Château-Landon au Sud. Nous avons relevé sur les cartes géologiques ces diverses ressurgences et limites extrêmes du Stampien, répertorié m''b sur les cartes classiques et grb sur la nouvelle carte géologique au 1/50.000° dont on commence la publication.

Vers le Sud, le Stampien se prolonge sur les plateaux dominant le Loing d'une manière continue sur la rive gauche jusqu'à Château-Landon par: Ormesson (sablères), Fny, Lavaux, Grigny, Bagneux, Foljuif (dans tous ces sites avec rochers de grès), Chancepoix, Mézinville, Butteaux, les bois au sud de Nisseville et les hauteurs Est de Jallemain. A l'extrême Sud, dernier affleurement à Gué-la-Ville, au NE de Sceaux-du-Gâtinais où les sables de Fontainebleau sont directement en contact à la cote 84 avec les alluvions anciennes; et au Grand-Casson, où ils reposent sur les Calcaires de Château-Landon sannoisiens à la cote 100. Sur la rive droite, après les buttes-témoins (Montagne de Trin à Villecerf, Dormelles, Chevry-en-Sereine) et les grands massifs de Darvault-Poligny, la couche s'amenuise en bordure du plateau par Gandelles, Le Coudray jusqu'à Fonteneilles au NE de Souppes, au Bois de la Forteresse et à Champigny-sur-Yonne. Les dernières formations rocheuses se situent à Poligny jusqu'à Le Puy au NW de Chambréux; des débris subsistent, à forme tabulaire, entre Michery et Thorigny.

Vers le Sud-Ouest, le Sable de Fbleau et les grès dominent toutes les vallées: celle de l'Essonne (Maise, Buno-Bonnevaux, Nanteau, Buthiers, Boulancourt) avec points extrêmes non gréseux jusqu'à Buisseau (Orville) rive droite, et Briarres-sur-Essonne, rive gauche. On les retrouve à Valpuiseaux, avec extrême avancée à la Vallée de Josaphat (cote 115) et Puiset-le-Marais (Bois des Roches). Dans la Vallée de la Juine, même faciès sableux (très peu rocheux) longeant les coteaux jusqu'à Arrancourt (pointe extrême au Moulin de Fontanette cote 124), Méroville (Boigny-Charbonnière) et Garsanval au sud de Guillerval (cote 130 avec grès). Dans la Vallée de la Chalouette, les sables de Fbleau atteignent Chalon-Moulineux sous le faciès gréseux.

Vers l'Ouest, le faciès de Fbleau est très largement représenté (Dourdan, Forêt de Rambouillet, Vallée de Chevreuse, haute vallée de la Bièvre, Buc, Fontenay-aux-Roses, jusqu'à Neuphle-le-Château et la Forêt des Quatre-Piliers.

Au Nord, les buttes-témoins stampiennes sont nombreuses, mais localisées (Rubelles, Nandy, Bois de Saintry, St-Pierre-du-Perray). On en retrouve au Nord de Réau, lieudit La Sablière (avec quelques bancs de grès), à Yèbles (au signal, +105), Courquetaines, Courceaux près Montereau-sur-le-Jard; Brie-Comte-Robert (L'Ecorcherie, cote 101), Guignes (avec quelques roches), Verneuil-l'Étang (Bois de Vitry), à Châtres et à l'Ouest de Fontenay-Trésigny (quelques grès), au Nord de Favières (Belle-Épine) et à l'Ouest d'Ézoir-la-Ferrière (Monthédy, cote 123), en Forêt de Sacy-en-Brie (cote 108). Dans la région de Lagny, les Sables de Fbleau affleurent sur 5 km<sup>2</sup> entre Jossigny, Villeneuve-St-Denis et le Bois de Ferrières-en-Brie où ils dépassent 20 m de puissance dans les bois de Belle-Assise et du Maulny (cotes 120/150); aux buttes de Chelles et de Carnetin, au Nord de Dampmart. Dans le Meltois, le Stampien affleure à Montceaux-lès-Meaux et à l'Omme-Mort, à la Butte de Doue, à Bassevelle, au Sud de Montmirail (Maclanay/Montrinet), au Sud de Saint-Soupplets, à Monthion, à la Butte de Penchard, à Iverny et à Villeneuve-Saint-Denis (bois de la Guette);

aux Buttes de Montgé, à Dammartin et Saint Wirtz. Les résurgences de Montmartre, Romainville et Belleville sont bien connues. On en observe encore en Forêt de Meudon, au Bois de Saint-Cloud, près de Luzarches, à la Butte de Surveilliers (Mortefontaine), à Pont-Sainte-Maxence (Mont Pagnotte), à la Butte Saint-Christophe, à Mareuil-en-France, Carnelle, Montsoult, Serans, Neuilly-en-Vexin, Corneilles-en-Parisis, sur les hauteurs de l'Hautil, à Arthies et au Nord de Villers-Cotterets.

A l'Est subsistent les buttes-témoins stampiennes que nos collègues connaissent bien: Mont de Vernou (cote 158), Mont de Rubrette à La Grande-Paroisse (cote 149), Tréchy près de Saint-Germain-Laval (cote 139) et deux petites percées au Nord de Montereau aux Ormaux et à Surville (cote 125). On note aussi des grès affleurant entre Broyes et Mondement au NE de Sézanne et au SW de Montmort; une demi-douzaine d'affleurements sableux existent entre Provins et Montmirail, d'autres à Goussaincourt et Ronchères au NE de Château-Thierry.

Au Sud-Est, une large croupe stampienne couronne la Montagne de Trin à Villecerf avec petite résurgence gréseuse à Mazagrard; une bande circulaire surmontée de limons et avec quelques grès s'observe au Sud de Ville-Saint-Jacques; il y a des rochers à Challeau et à l'Ouest de Dormelles (Montagu) et des buttes gréseuses à Flagy (Bois de Belle Fontaine cote 125), Montmachoux (Bois de la Montagne, cote 150), La Brosse-Montceaux (cote 120), St-Agnan (Les Déserts, cote 146). Une large résurgence avec grès existe à Villemannoche (Bois de Champigny, cote 170-180); Bois de Châtillon, cote 198). Les derniers affleurements stampiens vers le S-E émergent directement sur le Sparnacien et se situent dans le Sénonais, au Nord de La Chapelle-sur-Orreuse (Hollard, Chalopin, cote 183 avec grès) et de Saint-Martin-sur-Orreuse (La Borde, cote 194 avec grès, autour de Pont-sur-Yonne.

FORAGES PROFONDS ET PROSPECTION PETROLIERE DANS LE BASSIN DE PARIS.- En Forêt de Fontainebleau, Chailly-44, à 200 m SW du Cr de l'Epine-foreuse, sur la route du même nom, est en cours pour aller recouper le Dogger; on était à 1386 au Jurassique supérieur début avril.- En Brie meloise, BG 21 était à 1748 dans l'Oxfordien; QV-4, à Quincy-Voisins, démarrait en core-drill.- Dans l'Yonne: Joigny-105 à 10 km NE de la ville, a rencontré les calcaires du Barrois à 564; on a arrêté à 576, indices d'huile de 544 à 548. Joigny-106 a été arrêté à 590, sec, dans les calcaires du Barrois.- Sennely-7, à 6 km S du pays, a recoupé les sables de Griselles du Néocomien à 408 sur 4,80 m (eau douce), on a rencontré le Portlandien à 455.- Dans le Hoiret, Césarville-I bis, vers Pithiviers, a été arrêté à 2391, sec dans le Trias.- En Beauce, Marchais-I, à 5 km SE de La Ferté-Alais, sur l'axe anticlinal Etampes/Chailly/Chartrettes, a recoupé les calcaires Barrémiens à 975; toit du Dogger à 1639 (eau salée à 9,36 gr/l.); on a fini au Lias à 1982.- Dans l'Aisne et la Champagne: Gironville-101 continue; on était à 4902 au Namurien (grès), 5036 dans les argiles, grès et anthracites du Namurien, puis 5155 idem pour recouper le houiller basal à 5296; le 1<sup>o</sup> avril, la sonde était à 5416 dans les argiles du Houiller basal.- Jeumont-I: Namurien à 3328, formations silteuses du Carbonifère à 3441, argiles et grès Carbonifère à 3573; argiles dures (argilithes) du Gothlandien à 3601.- Reims-8, à 15 km E/SE de la ville: Toit du Portlandien 428,8 (fin à 453); Reims-9, à 13,2 km NE de la ville: toit du Portlandien à 432,90 (fin à 465); sables de Griselles absents au Néocomien aux deux forages.- Braine-3 à Maizy: On recherche le biseau des sables Néocomiens; fin à 633 au Portlandien (eau douce), sables Barrémiens inférieurs et Hauteriviens présents, aquifères.

LA RAFFINERIE DE L'U.G.P. A MORMANT ?- L'Union générale des pétroles va de difficultés en difficultés pour implanter sa raffinerie en Seine-et-Marne. Elle a du successivement abandonner La Brosse-Montceaux (pollution possible de la Seine en cas de guerre ou de ... tremblement de terre!), Le Châtelet-en-Brie (absence de voie ferrée), Vert-Saint-Denis Cesson/Savigny-le-Temple (Zone résidentielle), Nangis/Valjouan (opposition des gros propriétaires terriens; fermes modèles). On se rabat actuellement sur une autre option retenue par les géologues, à Mormant, vers le hameau de Bagneaux, entre la N. 5 et la voie ferrée. La même couche d'argiles à meulrières de 15 m d'épaisseur garantit la non-infiltration comme à Vert-St-Denis/Cesson et à Nangis/Valjouan. On envisage une emprise de 300 hectares; il n'en faut que 5 pour construire les unités de traitement du brut, mais le stockage et les réservoirs couvriront 200 hectares ! La parole est aux autorités locales.

GEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE EN BRIE MELDOISE.- Notre excursion du 22 mars 64 en Brie meldoise (Multien et Orxois), en liaison avec les Naturalistes parisiens, minutieusement préparée, dirigée et commentée par notre ancien président l'Ingénieur en Chef des E. & F. Henri Morel, a vivement intéressé les 70 participants venus en car et dans une quinzaine de voitures. La Géologie et la Paléontologie furent à l'honneur grâce à la présence de deux spécialistes, notre collègue le Pr René Balland et le Pr Louis Gougerot. Enrichissante journée dans un secteur peu fréquenté et mal connu par les Naturalistes.

Le rendez-vous eut lieu à l'entrée du village de Bouillancy, au NW de Crouy-sur-Ourcq. Un premier arrêt permit de visiter une marnière présentant un faciès marneux du Calcaire de Saint-Ouen (Bartomien inférieur); les marnes blanches avec gros silex noirs passent latéralement aux calcaires marneux plus ou moins siliceux (Calcaires de St-Ouen proprement dits). Henri Morel traita de l'exploitation des marnes à des fins agricoles.

On jeta un regard sur le plateau du Valois dont les placages de limons des plateaux font la richesse. Nous avons suivi la vallée de la Gergogne qui a creusé le plateau, en remarquant au passage un net horizon de grès correspondant aux Sables de Beauchamp (Bartomien inférieur). La vallée repose sur les marnes du Lutétien supérieur. La caravane s'est dirigée vers Acy où subsistent des carrières abandonnées. H. Morel montra que, géographiquement et géologiquement, le Pays du Multien ne correspond à aucune réalité.

A la sortie de Reez-Fosse-Martin, on visita une carrière dans les Sables de Beauchamp avec des sables fins peu fossilifères couronnés de calcaire de Jaignes peu épais et reposant sur des sables plus grossiers très fossilifères (Sables d'Isles-les-Meldeuses). On quitta la Vallée de la Gergogne pour se diriger vers May-en-Multien pour voir, avant May, sur la gauche, une carrière: ce sont encore les Sables de Beauchamp surmontés de calcaires (Jaigne ou Dúcy). Un arrêt près du cimetière de May permit à M. Morel de montrer par un large tour d'horizon le site géographique, topographique et agricole du pseudo-Multien.

On descendit vers Crouy-sur-Ourcq en abandonnant le Valois pour découvrir, de l'autre côté de la Vallée de l'Ourcq, le pays plus complexe de l'Orxois, moins recouvert de limons; avec une stratigraphie allant du Cuisien au Sannoisien (Meulière de Brie).

Au passage à niveau de Crouy, on étudia un chantier moderne de plantation de peupliers dont le propriétaire, M. Haussy, nous accueillit. M. Morel établit - avec exemples - la comparaison avec les peupleraies traditionnelles voisines et fit un historique de la mise en valeur de la vallée grâce au remembrement amiable et à une mécanisation généralisée. La Vallée de l'Ourcq était un Jardin du Peuplier réputé au XIX<sup>e</sup> Siècle. Il s'est transformé et envahi de broussailles à la suite des conditions économiques et des divisions du parcelaire. M. Haussy regroupa 50 parcelles sur 50 ha, passa le tout au bulldozer et au rotavator, installa un réseau d'assainissement par collecteurs et, à l'aide d'une tarière mécanique de 80 (la plus grande existant en France) creusant jusqu'à 1 m, planta des peupliers sélectionnés avec apport d'engrais et fumure de complément. Coût de l'opération à l'hectare: terrain 3.000 F actuels; débroussaillage 1.500, plantation/assainissement 2500; total 7.000 F. travaux d'entretien (babours, taille) minimes. Dans 20 ans, l'exploitation des peupliers rapportera 20.000 F par hectare.

Le déjeuner eut lieu sur le Mail de Crouy. On prit ensuite la route de Coulombs qui suit une petite vallée affluente de l'Ourcq pour voir deux carrières après l'embranchement de Certigny. La plus intéressante est celle qui se trouve près d'une maison (la seconde en venant de Crouy. On y examina les Sables de Guise (faciès marin de l'Yprésien) en notant les petits galets de silex régulièrement usés (galets avellanaires); au dessus, c'est le Lutétien; à sa base les sables à galuconie; au dessus, 5 à 8 m de calcaires jaunes et roses; au dessus encore, le banc royal, épais de 1 m (faciès saumâtre), puis, 15 à 20 m de dépôt saumâtre: c'est le Calcaire grossier supérieur. Le Pr Gougerot, paléontologiste averti, déterminait à ce site les fossiles suivants dont on fit ample provision: deux dents de *Squale* (Requin: *Odontaspis macrota*), *Verenicaria aplanicosta*, *Ostrea multicostata*, *Lucina concentrica*, *L. saxorum*, *L. gibbosum*, *Nummulites laevigatus*, *Mesalia* sp., *Crassatella plumbea*, *Pecten clamisplebaeia*, *Lucina gigantea*, *Sinetia* sp., *Turritella hybrida*, *Chama calcarata*, *C. terebellata*, *C. subgigas*, *Corbula gallica*, *Pectunculus dispar*, *Calyptraea aperta*, *Cardium gigas*. On étudia spécialement le contact du Cuisien et le niveau d'Hérouval.

Entre Mary-sur-Marne et Isles-les-Meldeuses, on s'arrêta aux sablières Capoulade formées de dépôts quaternaires (alluvions anciennes) de la Vallée de la Marne utilisés pour les routes et la construction.

On s'arrêta longuement à l'entrée d'Isles-les-Meldeuses pour étudier une belle coupe dans les Sables d'Auvers du Bartonien inférieur où les professeurs Balland et Gougerot déterminèrent d'abondantes récoltes au nombre desquelles: *Lucina elegans*, *Potamides angulosus*, *Natica epiglottinoides*, *Cerithium crenatulum*, *C.* (Campanile) *auversienne*, *Ampullina parisiense*, *Sunetta polita*, *Bayannia sp.*, *Corbula gallica*, *Divaricella crmenonvillensis*, *Cardium sp.*, *Corbulomya subcomplanata*.

La caravane reprit la route de Trilport et s'arrêta à une champignonnière où l'on étudia les fossiles du Calcaire grossier supérieur. Enfin, en Forêt domaniale de Montceaux (Bois de Meaux), H. Morel fit visiter les aménagements touristiques, points de fixation et parkings en montrant la nécessité de généraliser cette politique sylvotouristique dans la région parisienne.

#### HYDROLOGIE

STATIONS DE JAUGEAGE SUR LES COURS D'EAU EN SEINE-ET-MARNE.- Le Conseil général de Seine-et-Marne a été amené à envisager l'installation de stations de jaugeage sur les cours d'eau non domaniaux du département et en a décidé le financement. Les problèmes d'irrigation, d'alimentation en eau potable des nouveaux ensembles immobiliers et des nouvelles industries, agricoles ou non, imposent la connaissance du débit des rivières. Car il faut laisser, malgré les prélèvements industriels ou domestiques, un débit suffisant pour la faune aquatique, la pêche et surtout pour régulariser les débits et pallier aux insuffisances éventuelles des charges qui désamorceraient le cours d'eau.

Il faut également déterminer les conditions d'écoulement pour lutter contre la pollution des eaux car c'est le débit qui fixe les possibilités d'autoépuration des rejets organiques. On doit aussi pouvoir déterminer si l'installation de stations d'épuration des eaux usées est indispensable ou non. De plus, la valeur du débit d'une rivière (débit rapporté au km<sup>2</sup> du bassin versant) permet de compléter la connaissance hydrologique de notre région et d'étudier le secteur hydrologique du bassin entier de la rivière considérée.

Or, il faut reconnaître que nos connaissances sont peu précises sur le débit des cours d'eau secondaires en Seine-et-Marne. C'est pourquoi il a été décidé d'installer un réseau de stations de jaugeage, les seules existantes actuellement étant installées: 1 à Episy (Loing et Lunain), 1 à La Lavanderie (Aubetin), 1 à Jouarre (Petit-Morin) et 4 sur l'Orgeval. On en prévoit donc une douzaine d'autres sur l'École, l'Orvanne, la Voulzie, l'Yerres, l'Aubetin supérieur, la Théroutte et la Beuvronne.

L'instrumentation constituera en un limnographe, un moulinet hydrométrique, une mire limnométrique, etc. Les données recueillies seront: la hauteur d'eau (soit par lecture directe une fois par semaine, soit sur diagramme enregistreur), la mesure des relations hauteur/débit, les courbes de tarage, etc.

#### ENTOMOLOGIE

DEUX ICHNEUMONIDES DE MORET NOUVEAUX POUR LA FRANCE.- Jacques-F. Aubert signale dans sa "Révision des travaux concernant les Ichneumonides de France" (Bull. Soc. Linnéenne de Lyon, 1964, 57) une espèce nouvelle pour la faune française: *Polyblastus binotatus* Kreichb mâle capturé à Moret-sur-Loing le 18 août 1954 par Cavro; comparé au type, il diffère par la taille légèrement inférieure, la tête plus rétrécie en arrière et par le tergite I un peu moins grêle. Cet auteur signale également de Moret, capturé au août 1938 par Cavro, un *Campoplex* (= *Omorgus*) *angulatus* Ths. = *forticosta* Ths. mâle nouveau pour notre faune.

SUR UN DIPTERE FUNGIVORIDAE.- Loïc Matile rappelle ("Diptères fungivoridæ récoltés à Richalieu"; Cahiers des Naturalistes, 1963, 76) la présence en Forêt de Fontainebleau de *Ceroplatus testaceus*, dont les larves vivent en colonies sous les branches et écorces tombées. Il est à noter que bon nombre des 22 espèces signalées dans cet article en plus de *Ceroplatus* ont des chances d'exister en Forêt de Fontainebleau étant donné l'abondance des hôtes (Polypores, Russules, Bolets), mais il ne s'est encore trouvé aucun spécialiste pour les y rechercher.

RECOLTES AUTOMNALES 1963.- Massif de Fontainebleau: Vallée de la Solle, 5/IX, 26/IX: *Phylacteria terrestris*, *Calodon ferrugineum*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus pinicola*, *badius*, *granulatus*, *luteus*; *Gomphidius viscidus*; *Lactarius deliciosus*, *rufus*; *Russula torulosa*; *Laccaria laccata*; *Tricholoma equestre*, *terreum*; *Cortinarius armillatus*; *Leucocoprinus procerus*; *Psalliota silvicola*; *Cystoderma amyanthinum*; *Amanita phalloides*, *muscaria*, *rubescens*; *Lycoperdon sacchatum*.

Les Grands-Feuillards, 7/IX: *Calocera viscosa*; *Boletus badius*, *chrysenteron*, *felleus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius zonarius*, *subdulcis*, *blennius*; *Russula nigricans*, *fellea*, *emetica*, *caerulea*; *Clitopilus mundulus*; *Mycena pura*; *Mucidula radicata*; *Laccaria laccata*; (très abondant), *amethystina*; *Cortinarius caesiocyanus*, *bolaris*, *alboviolaceus*, *violaceus*; *Inocybe lanuginosa*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula hybrida*, *Pholiotamutabilis*; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *vaginata/grisea*, *rubescens*; *Stropharia aeruginosa*; *Coprinus picaceus*; *Lycoperdon gemmatum*, *echinatum*; *Ithyphallus impudicus*.

La Cèpe-aux-Brigands; La Vente des Charmes, 8+IX: *Helvella sulcata*, *Otidea onotica*; *Clavaria stricta*, *cinerea*; *Craterellus cornucopioides*; *Boletus granulatus*, *edulis*, *chrysenteron*, *subtomentosus*, *felleus*, *scaber*, *aurantiacus*, *badius*; *Paxillus involutus*; *Lactarius blennius*, *chrysorrheus*; *Russula nigricans*, *cyanixantha*, *heterophylla*, *fellea*, *emetica*, *fallax*; *Mycena galericulata*, *pura*; *Collybia butyracea*, *fusipes*; *Mucidula radicata*; *Clitocybe infundibuliformis*; *Laccaria laccata*, *amethystina*; *Melanoleuca vulgaris*; *Tricholoma terreum*; *Cortinarius violaceus*, *alboviolaceus*, *palaceus*, *Inocybe lanuginosa*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Pholiotamutabilis*; *Rozites caperata*; *Lepiota* sp., *procera*; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, *muscaria*, *pantherina*, *rubescens*, *citrina*, *gemmata*; *Stropharia aeruginosa*; *Coprinus micaceus*; *Lycoperdon gemmatum*; *Astraeus hygrometricus*; *Scleroderma vulgare*; *Ithyphallus impudicus*; *Mutinus caninus*; *Bulgaria inquinans*.

Les Gros-Sablons, 9, 19/IX: *Calocera viscosa*; *Trametes cinnabarina* (sur *Betula*); *Polyporus perennis*; *Cantharellus cibarius*; *Boletus granulatus*, *variegatus*, *badius*, *felleus*, *albidus*, *scaber*; *Gyroporus cyanescens*; *Paxillus involutus*; *Lactarius rufus*, *plumbeus*; *Russula fellea*, *emetica*; *Laccaria emetica*; *Cortinarius armillatus*, *torvus*, *purpurascens*; *Tricholoma columbetta*; *Amanita citrina*, *vaginata/fulva*, *rubescens*; *Lycoperdon gemmatum*; *Scleroderma vulgare*.

Le Gros-Fouteau, 10/IX: *Macropodia macropus*; *Phylacteria terrestris*; *Dryodon coraloides*; *Melanopus varius* var. *picipes*; *Clavaria stricta*; *Boletus erythropus*, *chrysenteron*, *badius*; *Lactarius blennius*, *pallidus*; *Russula cyanoxantha*, *heterophylla*, *emetica*, *ochroleuca*, *delica*; *Mycena pura*, *galericulata*; *Mucidula radicata*, *mucida*; *Collybia fusipes*; *Laccaria laccata* (très abondant), *amethystina*; *Entoloma nidorosum*; *Cortinarius infractus*, *violaceus*, *alboviolaceus*; *Leucocoprinus procerus*; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *rubescens*; *Pluteus ervinus*; *Stropharia aeruginosa*; *Ithyphallus impudicus*; *Scleroderma vulgare*.

La Béhourdière - Le Rocher Cassepot, 11/IX: *Aleuria vesiculosa*; *Clavaria stricta*; *Boletus edulis*, *erythropus*, *chrysenteron*, *badius*, *variegatus*, *parasiticus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius deliciosus*, *blennius*, *zonarius*, *rufus*, *pallidus*; *Russula delica*, *nigricans*, *cyanoxantha*, *ochroleuca*, *emetica*, *caerulea*; *Hygrophorus eburneus*; *Mycena pura*; *Collybia fusipes*, *radicata*, *mucida*; *Laccaria laccaria*, *amethystina*; *Melanopus vulgaris*; *Tricholoma rutilans*; *Cortinarius subpurpurascens*, *emisanguineus*, *cotoneus*, *splendens*; *Inocybe lanuginosa*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula hybrida*; *Rozites caperata*; *Galerina hypnorum*, *sphagnorum*; *Lepiota cristata*; *Leucocoprinus procerus*; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *vaginata/fulva* et *grisea*, *rubescens*, *Lycoperdon gemmatum*; *Scleroderma vulgare*.

Rocher Ouvier-Châtillon - Bas-Bréau - Monts de Faÿs, 12/IX: *Phylacteria terrestris*; *Fistulina hepatica*; *Craterellus cornucopioides*; *Boletus granulatus*, *variegatus*, *erythropus*, *chrysenteron*, *badius*, *scaber*, *felleus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius blennius*, *plumbeus*, *rufus*, *chrysorrheus*; *Russula delica*, *nigricans*, *cyanoxantha*, *heterophylla*, *vesca*, *virescens*, *fellea*, *ochroleuca*, *emetica*, *sardonja*, *caerulea*; *Mycena pura*; *Collybia maculata*; *Mucidula radicata*, *mucida*; *Laccaria laccata*, *amethystina*; *Melanoleuca vulgaris*; *Cortinarius violaceus*, *alboviolaceus*; *Inocybe lanuginosa*, *fastigiata*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula*

hybrida; *Lepiota cristata*, procera; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, citrina, vaginata/fulva; *Muscaria*, rubescens, porphyria; *Nematoloma fasciculare*, sublateritium; *Lycoperdon gemmatum*; *Cystoderma amyanthinum*; *Scleroderma vulgare*.

Trappe-Charrette, 15/IX: *Cantharellus cibarius*; *Craterellus cornucopioides*; *Boletus erythropus*, badius, granulatus, felleus, chrysentheron; *Paxillus involutus*; *Lactarius blennius*, deliciosus; *Russula delica*, nigricans, cyanoxantha, heterophylla, caerulea, sardoniana, emetica, fellea; *Mycena pura*; *Lactaria laccata*, amethystina; *Tricholoma sulfureum*; *Inocybe lanuginosa*; *Flammula hybrida*; *Lepiota cristata*, procera; *Psalliota silvicola*; *Amanita phalloides*, citrina, rubescens, porphyria; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*; *Stropharia aeruginosa*; *Pluteus cervinus*.

Larchant, Pinède du Marais, 22/IX: *Cantharellus cibarius*; *Boletus bovinus*; *Lactarius chrysorrheus*; *Russula sardoniana*; *Clitocybe nebularis*; *Amanita citrina*.

Tillaie, 26/IX: *Dryodon coralloides*; *Pholiota aurivella*.

Clos du Roi/Ventes Lopinot, 26/IX: *Peziza aurantia*; *Sarcodon repandum*; *Russula cyanoxantha*, emetica; *Hygrophorus cossus*; *Clitopilus mundulus*; *Collybia butyracea*; *Laccaria amethystina*; *Tricholoma sujunctum*; *Entoloma lividum*; *Cortinarius praestans*; *Psalliota arvensis*; *Inocybe lanuginosa*.

Ventes de Nemours/ Nid aux Corbeaux/ Ventes aux Perches, 8/X: *Otidea onotica*; *Geoglossum ophioglossoides*; *Bulgaria inquinans*; *Calocera viscosa*; *Phylacteria terrestris*; *Sarcodon repandum* et var. *rufescens*; *Leptoporus albidus*; *Clavaria stricta*; *Cantharellus cibarius*; *Boletus erythropus*, badius, scaber; *Paxillus involutus*; *Lactarius blennius*, deliciosus, rufus; *Russula nigricans*, cyanoxantha, emetica, fellea, sardoniana; *Clitopilus mundulus*; *Mycena pura*; *Collybia maculata*, fusipes, dryophila, radicata; *Clitocybe infundibuliformis*, nebularis; *Lepista inversa*; amara; *Laccaria laccata*, amethystina; *Tricholoma sulfureum*; *Cortinarius fulgens*, violaceus, bolaris, hinnuleus, torvus; *Hebeloma crustuliniforme*; *Pholiota mutabilis*; *Flammula hybrida*; *Rozites caperata*; *Amanita rubescens*, citrina; *Nematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*; *Scleroderma vulgare*.

Les Gros-Sablons, 6, 17/X: *Polyporus perennis*; *Rhizina inflata*; *Cantharellus cibarius*; *Boletus scaber*, granulatus; *Russula emetica*; *Laccaria laccata*; *Tricholoma equestre*; *Cortinarius mucosus*, anomalus; *Amanita muscaria*, citrina, rubescens, vaginata/fulva; *Scleroderma vulgare*.

Vallée de la Solle, Pinèdes, 6, 31/X: *Calodon ferrugineum*; *Phylacteria terrestris*; *Boletus pinicola*, granulatus, luteus; *Gomphidius viscidus*; *Lactarius deliciosus*; *Russula atropurpurea*, torulosa; *Lactaria laccata*, amethystina; *Tricholoma equestre*, terreum, portentosum, atrosquamosum; *Cortinarius semisanguineus*; *Cystoderma amyanthinum*; *Amanita muscaria*.

Barnolets/Platières des Béorlots, 10/X: *Clavaria cinerea*, flava; *Cantharellus cibarius*; *Boletus luteus*, variegatus, scaber; *Lactarius rufus*; *Russula nigricans*, emetica; *Mycena pura*; *Laccaria laccata*, amethystina; *Tricholoma album*; *Hebeloma radicosum*; *Clitocybe nebularis*, infundibuliformis, mellea; *Cortinarius bolaris*, albviolaceus; *Amanita citrina*; *Nematoloma sublateritium*; *Cephrinus picaceus*; *Phallus impudicus*; *Lepiota procera*; *Lycoperdon saccatum*.

Grands-Feuillards, 13/X: *Boletus badius*; *Laccaria laccata*; *Russula emetica*, fellea; *Clitocybe infundibuliformis*; *Amanita citrina*.

Rocher d'Avon, 24/X: *Clavaria fusiformis*; *Paxillus involutus*; *Boletus variegatus*, scaber, bovinus, badius, chrysentheron, parasiticus; *Lactarius deliciosus*; *Russula sardoniana*, fellea, emetica, atropurpurea, fallax; *Collybia dryophila*; *Clitocybe nebularis*; *Laccaria laccata*, amethystina; *Cortinarius semisanguineus*; *Flammula hybrida*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Amanita citrina*; *Stropharia aeruginosa*; *Scleroderma vulgare*.

Chêne-Feuillu/Plaine-Rayonnée, 27/X: *Helvella crispa*; *Boletus edulis*, badius, erythropus, variegatus, luteus; *Gyroporus cyanescens*; *Lactarius zonarius*; *Russula cyanoxantha*, sardoniana, ochroleuca, emetica, Knauthii; *Mycena pura*, galopus; *Marasmius urens*; *Collybia butyracea*; *Clitocybe nebularis*; *Rhodopaxillus lilacinus*, glaucocanus; *Tricholoma terreum*; *Cortinarius bolaris*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula hybrida*; *Nematoloma sublateritium*; *Lycoperdon gemmatum*; *Scleroderma vulgare*.

Grand Mont Chauvet/Hauteurs de la Solle/Rocher Saint Germain, 3I/X: *Tramella mesenterica*; *Stereum insignitum*; *Boletus granulatus, variegatus, chrysenteron, badius*; *Paxillus involutus*; *Lactarius deliciosus, rufus, blennius*; *Russula emetica, ochroleuca*; *Mycena pura*; *Marasmius urens*; *Collybia butyracea*; *Mucidula mucida*; *Clitocybe nebularis*; *Laccaria laccata, amethystina*; *Tricholoma sulfureum*; *Pholiota aurivella*; *Flammula hybrida*; *Lepiota* sp.; *Psalliota silvicola*; *Pluteus cervinus*; *Amanita citrina, vaginata/fulva*; *Ematoloma fasciculare*; *Lycoperdon gemmatum*; *Ithyphallus impudicus*; *Scleroderma vulgare*.

Samois-sur-Seine, Auberge de l'Ecluse, 2/XI: *Coprinus comatus*.

Gorges d'Aprémont/Monts Girard/Ventes Alexandre, 6/XI: *Calocera viscosa*; *Phylacteria terrestris*; *Sarcodon rufescens*; *Boletus badius, erythropus, variegatus*; *Russula cyanoxantha, caerulea, emetica, ochroleuca*; *Acanthocystis geogenius*; *Clitopilus mundulus*; *Omphalia fibula*; *Mycena pura, galericulata*; *Collybia butyracea, dryophila*; *Clitocybe infundibuliformis, nebularis, mellea*; *Laccaria laccata, amethystina*; *Cortinarius* sp., *Hebeloma crustuliniforme*; *Flammula hybrida*; *Amanita citrina et var. alba*; *Ematoloma fasciculare*; *Scleroderma vulgare*.

Vallée de la Solle, Pinèdes, 7, 2I, 28/XI: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus luteus, Gomphidius viscidus*; *Lactarius deliciosus, rufus*; *Russula torulosa, sanguinea*; *Hygrophorus hypothejus*; *Collybia butyracea, conigena*; *Clitocybe metachroa*; *Laccaria laccata*; *Rhodopaxillus nudus*; *Tricholoma equestre, terreum, focale*; *Cortinarius semisanguineus, castaneus*; *Galerina hypnorum*; *Lepiota laevigata*; *Cystoderma amyanthinum*; *Amanita muscaria, rubescens*.

Gorges du Houx, 14/XI: *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Stereum insignitum*; *Boletus badius, granulatus*; *Paxillus involutus*; *Russula sardonia*; *Laccaria laccata*; *Clitocybe nebularis, mellea*; *Cortinarius mucosus*; *Flammula hybrida*; *Amanita citrina, junquillea*; *Ematoloma fasciculare*.

Rochers de la Solle, 28/XI: *Russula ochroleuca*; *Collybia butyracea*; *Clitocybe cyathiformis*.

Rochers de Buthiers, 1/XII: *Xylaria hypoxylon*; *Phylacteria terrestris*; *Hygrophoropsis aurantiaca*; *Boletus luteus, scaber*; *Paxillus involutus*; *Lactarius rufus*; *Russula caerulea, sardonia*; *Hygrophorus limacinus*; *Collybia butyracea, conigena*; *Laccaria laccata, amethystina*; *Cortinarius mucosus, semisanguineus, castaneus*; *Inocybe lanuginosa*; *Hebeloma sacchariolens*; *Flammula hybrida*; *Galerina hypnorum*; *Cystoderma amyanthinum*; *Amanita citrina, gemmatata*; *Astraeus hygrometricus*; *Scleroderma vulgare*.

Rocher Bouligny, 5/XII: *Phylacteria terrestris*; *Russula caerulea, sardonia*; *Clitocybe metachroa*; *Amanita citrina, junquillea*.

Crôix Saint Jacques, 5/XII: *Calocera viscosa*; *Xylaria hypoxylon*.

Mail Henri-IV, 5/XII: *Hygrophorus niveus*.

Petit-Mont-Chauvet, 5/XII: *Russula ochroleuca*.

Valence-en-Brie et environs: Forêt d'Echou, 2/IX: *Sparassis crispa*.

Forêt de Valence, 2/IX: *Amanita Caesarea*.

La Saffranière et les Bois des Usages, 2, 6, 16, 24/IX: *Clavaria stricta*; *Cantharellus cibarius, sinuosus*; *Otidea onotica*; *Peziza aurantia*; *Geoglossum ophiglossoides*; *Leotia lubrica*; *Sarcodon repandum*; *Boletus edulis, scaber, duriusculus*; *Lactarius blennius, vellereus, zonarius, plumbeus, rufus, torminosus, subdulcis, fuliginosus, chrysorrhoeus*; *Russula nigricans, cyanoxantha, heterophylla, fragilis, emetica, fallax, foetens, vesca, atropurpurea*; *Pleurotus ostreatus*; *Lentinus tigrinus*; *Clitopilus prunulus*; *Laccaria laccata, amethystina*; *Ematoloma fasciculare*; *Mucidula radicata*; *Nyctalis asterophora*; *Melanoleuca vulgaris*; *Tricholoma ustale, album, sejunctum, sulfureum*; *Cortinarius purpurascens, violaceus, praestens, torvus, infractus, elatior*; *Inocybe geophyla var. lilacina*; *Hebeloma crustuliniforme, radicosum*; *Pholiota mitabilis*; *Leucocoprinus procerus*; *Psalliota arvensis, silvicola*; *Amanita phalloides, pantherina, citrina, vaginata/grisea, rubescens, muscaria*; *Pluteus leoninus*; *Stropharia aeruginosa*; *Coprinus micaceus, comatus*; *Lycoperdon gemmatum, piriforme*; *Ithyphallus impudicus*.

Vallée du Petit-Matng/Les Petites-Fontaines, 3/IX, 19/X: *Clavaria cinerea*; *Craterellus cinereus*; *Boletus chrysenteron*; *Paxillus involutus*; *Lactarius torminosus, mitissimus, pyrogalus*; *Russula delica*; *Hygrophorus niveus*; *Entoloma saepium, clypeatum*; *Cortin. torvus*.

Forêt d'Echou, 13, 18/IX: *Aleuria vesiculosa*; *Polyporus perennis*; *Sarcodon repandum*; *Fistulina hepatica*; *Clavaria stricta*, *cinerea*; *Cantharellus tubiformis* var. *lutescens*, *Boletus edulis*, *aereus*, *chrysenteron*, *scaber*, *duriusculus*, *aurantiacus*; *Paxillus involutus*; *Lactarius zonarius*, *plumbeus*, *torminosus*, *chrysorrheus*; *Russula delica*, *nigricans*, *cyanoxantha*, *heterophylla*, *lepida*, *emetica*, *atropurpurea*, *fallax*, *foetens*; *Clitopilus prunulus*; *Mycena pura*, *galericulata*; *Collybia butyracea*, *fusipes*, *edicata*; *Nyctalis asterophora*; *Clitocybe nebularis*, *infundibuliformis*, *odora*; *Laccaria amethystina*; *Tricholoma sulfureum*, *ustale*, *album*, *aggregatum*; *Cortinarius purpurascens*, *alboviolaceus*, *bolaris*, *torvus*; *Hebeloma crustuliniforme*; *Rozites caperata*; *Lépiota procera*; *Amanita vaginata*/*grisea*, *muscaria*, *pantherina*, *phalloides*, *rubescens*, *citrina*; *Pluteus cervinus*; *Nematoloma fasciculare*.

Bois de Valence, Beaurepaire, Le Marais, Les Baignières, 17, 21, 25/IX: *Sarcodon repandum*, *rufescens*; *Clavaria flava*, *cinerea*, *Botrytis*; *Cantharellus cibarius*, *sinuosus*; *Boletus scaber*, *edulis*, *aurantiacus*; *Lactarius plumbeus*, *torminosus*, *blennius*, *vellereus*, *fuliginosus*; *Russula nigricans*, *cyanoxantha*, *heterophylla*, *virescens*, *atropurpurea*, *aurata*; *Hygrophorus nemoreus*, *pucinus*; *Nyctalis asterophora*; *Clitocybe mellea*; *Laccaria laccata*, *amethystina*; *Tricholoma sulfureum*, *ustale*, *album*, *aggregatum*, *sejunctum*; *Cortinarius praestans*, *violaceus*, *alboviolaceus*; *Inocybe lanuginosa*; *Hebeloma crustuliniforme*, *radicosum*; *Amanita phalloides*, *citrina*, *muscaria*, *rubescens*, *vaginata*/*grisea*; *Nematoloma fasciculare*.

La Safranrière et les Bois des Usages, I, 8, II, 14, 22, 30/X: *Helvella crispa*; *Otidea onotica*; *Peziza aurantia*; *Sarcodon repandum*; *Cantharellus cibarius*; *Boletus aurantiacus*, *scaber*; *Paxillus involutus*; *Lactarius vellereus*; *Russula nigricans*, *cyanoxantha*, *atropurpurea*; *Laccaria amethystina*; *Tricholoma album*, *sulfureum*, *marinaceum* = *atrosquamosum*, *sulfureum* var. *bufonium*; *Cortinarius torvus*; *Hebeloma radicosum*; *Pholiota mutabilis*; *Psalliota silvicola*; *Amanita muscaria*, *citrina*, *vaginata*/*grisea*; *Pluteus cervinus*; *Nematoloma sublateritium*; *Coprinus comatus*; *Lycoperdon saccatum*.

Bois de Valence, Beaurepaire, Le Marais, Les Baignières, 2, 16, 23/X: *Sarcodon repandum*; *Cantharellus tubiformis* var. *lutescens*; *Craterellus cornucopioides*, *cinereus*; *Boletus aurantiacus*, *scaber*; *Lactarius vellereus*, *blennius*, *plumbeus*, *torminosus*; *Russula nigricans*, *cyanoxantha*, *heterophylla*; *Mycena pura*; *Marasmius ramealis*; *Collybia fusipes*; *Clitocybe nebularis*; *Laccaria laccata*; *Rhodopaxillus nudus*; *Tricholoma album*, *saponaceum*, *aggregatum* *sejunctum*; *Lépiota procera*; *Amanita muscaria*, *citrina*; *Nematoloma sublateritium*.

Valence, Chemin des Carrois, 15/X: *Rhodopaxillus saevus*.

Valence, près de la ferme du Château, 25/X: *Peziza aurantia*; *Pleurotus cornucopiae*.

Valence, 7/XII: *Clitocybe maxima*.

Jean VIVIEN.

#### PREHISTOIRE

LE PERIGORDIEN-GRAVETTIEU DU BOIS DES CHENES A NEMOURS.- Nos collègues Ed. Vignard et R. Delarue poursuivent (Bull. Soc. Préhist. fr. 1963, 340-351) leur étude du Bois des Chênes dans les Gros-Monts de Nemours (Beauregard). Ils ont tamisé 150 m<sup>3</sup> de terre et ont trouvé 375 bonnes pièces Périgordiennes dont 78 nucléi, 34 grattoirs, plusieurs milliers d'éclats, 1020 lames et lamelles. Les objets sont bien conservés. Les auteurs ont observé la preuve de la présence sur cette platière du vrai Gravettien (130 microgravettes, 69 pointes de Font-Robert, 30 lames et perçoirs) et l'explication de la première pointe de Font-Robert trouvée aux Gros-Monts et dont la position au dessus du Magdalénien les avait intrigués.

Nos collègues concluent: "Nos fouilles de ces dix dernières années dans les Gros-Monts nous prouvent que cette région a été visitée pendant plusieurs siècles par différentes tribus Gravettiennes. Par suite de leur position sur les platières sans abri et au Nord de la falaise, l'industrie de nombreux gisements a été détruite et entraînée à plusieurs centaines de mètres au pied du coteau".

Les fouilles se poursuivent et donnent lieu à d'importantes recherches dans différentes disciplines annexes de la Préhistoire; elles ont notamment procuré des résultats au point de vue typologique, pédologique et climatique (Paléoclimatologie).

UN OUVRAGE SUR LE CIRQUE DE LA PATRIE.- La Société Préhistorique française annonce la parution de l'important ouvrage de notre collègue le Dr André Cheyrier sur le Cirque de la Patrie, à Nemours, en souscription depuis 1960. Nous en rendront compte lorsque nous l'aurons reçu. C'est une oeuvre collective réalisée dans l'optique moderne de la Préhistoire et débordant largement cette discipline. Y ont collaboré: l'inventeur du gisement, Raoul Daniel; les fouilleurs, Dr Cheyrier et Ed. Vignard; Henriette Alimen (Géologie), Jacques Dupuis (Pédologie), R. Beck, J. Dupuis, Jacqueline Sauvage (Palynologie), André Cailleux et H. Alimen (Granulométrie), M. Maréchal et le Laboratoire du Muséum (Chimie). Texte et dessins de André Cheyrier; illustrations de 75 pp. de figures avec photos aériennes stéréoscopiques.

COMMUNICATION.- Ed. Vignard et Vacher: "Altération des silex paléolithiques de Nemours sous l'influence des climats subis"; Bull. Soc. Préhist. fr., 1963, 275.

#### ARCHEOLOGIE

LE VILLAGE GALLOROMAIN DE VILLEMANOCHÉ.- Aux environs de 1955, une sablière fut ouverte sur le territoire de Villemanoche, à 1 km à l'E. du village, au Sud de l'étang qui se trouve à 20 m de la voie ferrée de Montereau. Sur les déblais consécutifs à ces travaux furent recueillis des tessons de poterie grossière dont certains ont pu être attribués au Néolithique et au Bronze. Vers 1960, l'attention fut attirée sur ce site par des reconnaissances aériennes; puis, fortuitement, une nécropole mérovingienne et un cimetière galloromain furent découverts dans le haut du village.

En 1961, à la sablière, un nouveau décapage mit au jour des tessons dont certains évoquaient la Tène-III. En regardant attentivement la surface décapée qui se trouvait à 0,10 m au dessus du niveau de l'eau, on remarquait une zone de terre plus sombre correspondant à un fond de cabane: les vestiges recueillis ont été attribués à la fin de la Tène-III ou au Galloromain précoce. Quelques mètres plus à l'W, un deuxième fond de cabane a livré divers tessons du Galloromain précoce. Sur le côté N de l'excavation, deux fémurs visibles dans la paroi ont permis de dégager un squelette entouré de tessons galloromains. Sur le côté S, enfin, quelques fragments de poterie et des éclats de silex indiquaient une occupation néolithique.

En novembre 1962, un bulldozer venait décapier le terrain situé entre la zone précédente et l'étang. Grâce à la bonne volonté du conducteur de l'engin, les deux-tiers du fond de cabane ont pu être sauvés. Y ont été trouvés de très nombreux tessons galloromains, notamment de la céramique d'Argonne à molette à casiers, des objets de fer et de bronze, des fragments de verre, etc.

En mai 1963, dans la bordure N de l'étang correspondant alors à ce qui avait été l'ensemble contenant les découvertes de 1961, furent extraits assez brutalement, par un inconnu, les restes d'objets de fer qui furent laissés sur place (maillons de chaîne, tige de fer et une pioche à panne et tranche en assez bon état). D'autres fragments métalliques apparaissaient dans la paroi, ainsi que de nombreux débris de céramique. Un décapage commencé au sommet de la falaise fut descendu jusqu'à deux mètres de profondeur, faisant découvrir de nombreux tessons, des objets de fer, de bronze, de verre, d'os, plus de 100 monnaies, des meules, des niveaux de tuiles brisées, de grosses pierres de grès et quelques éléments architecturaux (modillon, blocs avec arêtes de poisson). La suite des fouilles montra qu'en fait, trois périodes se trouvaient superposées sur cet emplacement.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1963, la machine revenait décapier la surface restant entre les zones antérieurement décrites. En juillet et août, une dizaine de cabanes ont pu être repérées et ce qui en restait fut fouillé, livrant tessons et objets divers en général d'époque galloromaine. La fin du décapage dans cette zone mit en évidence un grand fossé rectiligne, interrompu du côté W pour ménager une entrée. Des cabanes galloromaines furent installées sur ce fossé alors qu'il était déjà comblé; la fouille livre actuellement de la céramique de la fin de la Tène.

En octobre 1963, le grand tas de sable stocké sur une partie du décapage a été enlevé montrant la présence d'un autre fossé et de deux cabanes livrant quelques tessons voisins de ceux qui avaient été trouvés dans le premier fossé. Le 30 octobre, le conducteur de la

grue fut assez heureux pour pouvoir sauver un vase presque intact dégagé par l'instrument dans une poche de terre noire de 2 m de diamètre qui, recouverte de sable tassé, avait échappé aux investigations.

Enfin, au bord de la paroi Nord de la sablière est apparu un segment d'enceinte circulaire dans le fossé de laquelle a été recueilli un gros tesson d'un vase de l'époque des Champs-d'Urnes, laissant espérer pour les travaux à venir la découverte d'une tombe centrale.

On se trouve donc, dans cet endroit, en présence d'un lieu fréquenté par les hommes depuis plus de 4.000 ans. Un important habitat gaulois est certain et il semble qu'à cette époque un grand fossé entourait le village; ce fossé fut comblé à la fin de la Tène-III ou au tout début de la période galloromaine. Une villa fut sans doute établie dans les parages, attirant peut-être les villageois. Après destruction de cette villa lors des invasions, les paysans retournèrent sur l'emplacement de leur village primitif, utilisant les débris d'architecture. Ceci n'est qu'une hypothèse de travail, car il se peut également que le village n'ait pas été déserté complètement, logeant au contraire les travailleurs du propriétaire de la villa, qui continuèrent à y subsister après la ruine de l'établissement. Il reste maintenant à découvrir ce dernier.

J.-Y. PRAMPART.

#### MÉTÉOROLOGIE

PHYSIONOMIE DE FEVRIER 1964 A FONTAINEBLEAU.- Mois très doux (excès de 2°5), normalement arrosé; pression normale; nébulosité excédentaire de 8 %; vents océaniques (NW-W-SW) 13 jours, continentaux (NE-E-SE) 12 jours; nordiques 3 j., méridionaux 1 jour.

Thermo: Moyenne 5°33 (norm. 2°73); moy. des min. 2°1, des max. 8°5; min. abs. -5°6; max. abs. 15°2.- Pluvio: Lame 51,6 mm (norm. 45) en 10 jours (norm. 12) plus 2 j. de gouttes; durée 38,3 heures.- Baro: Moyenne 763,7 (norm. 763,2), matin 764,4, soir 763,0; min. abs. 745, max. abs. 781.- Nébulosité: Moy. 76,6 % (norm. 68,3); matin 76, midi 80, soir 74.- Anémo: N 3j., NE 6, E 0, SE 6, S 1, SW 6, W 1, NW 6.- Nombre de jours: Gel 8j. (norm. 19), grésil 0, grêle 1, neige 0, orage 0, brouillard 3; insolation nulle 13, insolation continue 2.

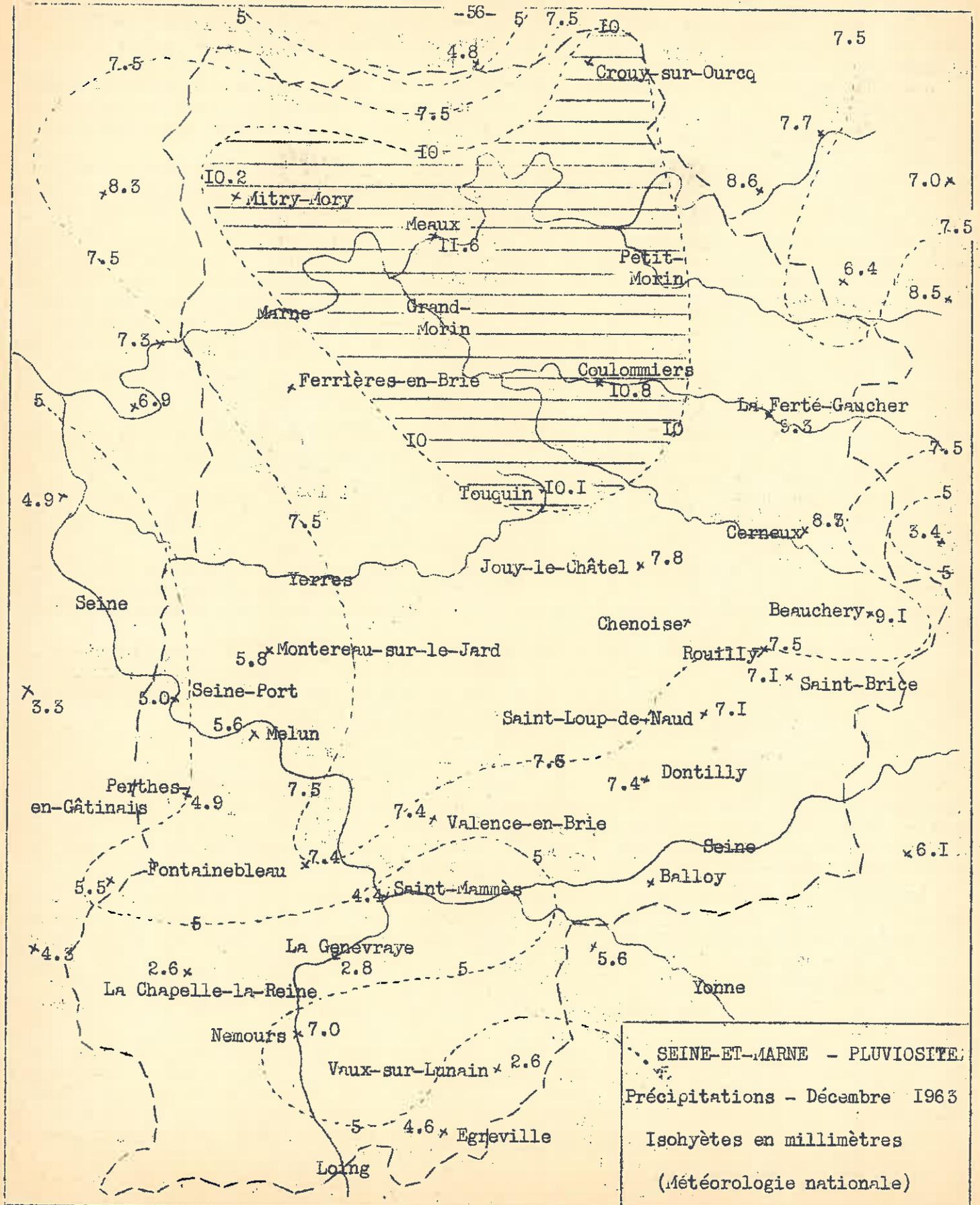
PHYSIONOMIE DE MARS 1964 A FONTAINEBLEAU.- Mois froid (déficit de 2°3), fortement arrosé (excédent de 16 mm), mais en un nombre normal de jours et d'heures de pluies; pression faible (déficit 2 mm), nébulosité très forte (excès de 24 %), vents atlantiques (SW-W-NW) 15 jours, continentaux (NE-E-NE) 13 jours, nordiques 3 jours.

Thermo: Moyenne 4°70 (normale 6°9); moy. des min. 1°7; des max. 8°4; min. abs. -5°7, max. abs. 17°0.- Pluvio: Lame 68,6 mm (norm. 53,0) en 14 jours (norm. 14) et 3 j. de gouttes; durée 45,0 heures (norm. 48).- Baro: Moy. 759,5 (norm. 761,5); matin 759,0, soir 759,9 min. abs. 750, max. abs. 768.- Nébulosité: Moyenne 75,0 % (norm. 51,4), matin 77 (norm. 54), midi 78 (norm. 85), soir 70 (norm. 55).- Anémo: Moyenne 2/9; NE 10 jours, SW 7, W 5, N 3, NW 3, SE 3.- Nombre de jours: Gel 12, grésil, grêle 0, neige 3, neige au sol 2, orage 1, brouillard 2, insolation nulle 11, insolation continue 5.

LE TEMPS A VALENCE-EN-BRIE.- Janvier 1964: Thermo: Moyenne -1°8; moy. min. -2°9, moy. max. 0°7, min. abs. -8°0, max. abs. 8°0.- Pluvio: Lame 29,4 mm en 6 jours dont 2 de grésil et 5 de neige.- Baro: Moy. 761, matin 759, soir 763; min. abs. 752, max. abs. 770.- Anémo: N 0j., NE 6, E 10, SE 5, S 0, SW 7, W 3, NW 0.- Mois froid, faiblement arrosé; vents dominants continentaux (21 j.); vents océaniques 10 j.- Neige au sol 5 j., brouillard 18 j.; givre et gelée blanche 8 j., verglas 2 j., gel 29 jours, insolation totale 2 j. insolation nulle 17 jours.

Février 1964: Thermo: Moy. 4°1, moy. min. 1°8, moy. max. 6°5, min. abs. -4°, max. abs. 13.- Pluvio: Lame 51,7 mm en 14 j. dont 2 de gouttes.- Baro: Moy. 753,9, matin 753,8, soir 754; min. abs. 734, max. abs. 772.- Anémo: N 1j., NE 6, E 5, SE 1, S 1, SW 5, W 5, NW 5.- Vents dominants: océaniques 15, continentaux 12 j.- Mois assez bien arrosé, température au dessus de la normale, insolation totale 0j., insolation nulle 9 jours; brouillard 5 jours; gelée blanche 5 jours, grêle 1 jour.

Mars 1964: Thermo: Moyenne 4°3, moy. min. 1°6, moy. max. 7°, min. abs. -6°, max. abs.





I4°.- Pluvio: Lame 68,9 mm en 16 jours, dont 3 de neige.- Baro: Moyenne 750, matin 750, soir 750, min. abs. 742, max. abs. 758.- Anémo: N 3j., NE 8, E 2, SE 3, S 4, SW 2, W 3, NW 6.- Nombre de jours: Gel 12, brouillard 1, gelée blanche 2, insolation nulle 13, insolation totale 0; vents océaniques 11, vents continentaux 13.- Mois fortement arrosé; température déficitaire; pression normale. J. V.

LE TEMPS A COULOMMIERS.- Février 1964: Thermo: Moyenne 6°15 (norm. 4°1); moy. des min 3°3, moy. des max. 9°; max. abs. 15°7 (le 23), min. abs. -4°0 (le 21).- Pluvio: Lame 41,5 mm. (norm. 49 mm) en 12 jours.- Mois exceptionnellement doux et assez sec; on n'a enregistré que 4 jours de gelée.

PHYSIONOMIE DE DECEMBRE 1963 EN SEINE-ET-MARNE.- Mois très sec (cf. courbes isohyètes avec données chiffrées p. 56), lame parmi les plus faibles pour décembre au cours des cent dernières années en S. & M.; écart déficitaire moyen de 55 mm; nombre de jours moyen de 7 au lieu de 17; neige 40 à 70 mm du 14 au 25. Thermo: Moyenne déficitaire de 4°1; 11 j. sans dégel (max. 14 à Touquin et Jouy). Moy.: Coulommiers -0°3, La Genevraye -0°1, La Ferté-Gaucher -0°7, Fontainebleau -0°3, Jouy-le-Châtel -0°4, Mitry-Mory -0°1, Melun 0°1, Nemours -0°1, Seine-Port 0°2, Touquin -0°6. Min. abs. -11°9 (Seine-Port), -11°7 (Touquin), -11°4 (Fontainebleau, Coulommiers).- 15 à 20 j. d'insolation nulle; insolation déficitaire d'une dizaine d'heures (norm. 54). Brouillard 15 j. (Beauchery), 14 j. (Cerneux), 13 j. (Jouy).

PHYSIONOMIE DE JANVIER 1964 EN SEINE-ET-MARNE.- Mois sec, déficitaire de 55 % en moyenne sur la normale; la moitié W du département a été moins arrosée que l'autre; cf. lames et courbes isohyètes p. 57).- Thermo: Mois froid; moyenne déficitaire de 3°2, plus sensible sur les minima (-3°5) que sur les maxima (-2°9); gel: max. 27 j. à La Genevraye.- Thermo: Moyennes: Coulommiers 1°1, La Ferté-Gaucher 0°2, Fontainebleau -0°2, La Genevraye -0°2, Jouy-le-Châtel 0°1, Mitry-Mory 0°3, Melun 0°5, Nemours 0°1, Seine-Port 0°2, Touquin -0°0.- Min. abs. -9°9 (Seine-Port), Max. abs. 12°7 (Melun). Brouillard 12 j. (double de la normale). Insolation réduite de 40 à 50 %. Vents max. 65 km/h de W-NW le 30 à 14.35 à Melun-Villaroche.

PHYSIONOMIE DE FEVRIER 1964 EN SEINE-ET-MARNE.- Pluvio: Lame proche de la normale dans la moitié W, déficitaire dans l'E de 29 % (de 14 mm). Nombre de jours moyen 11; max. 15 j. (Montereau-sur-le-Jard); faibles chutes de neige le 6. La carte des isohyètes de mois de février publiée dans notre prochain bulletin.- Thermo: Les minima sont anormalement élevés; la moyenne est excédentaire de 1°6 sur la normale; gels faibles et peu nombreuses; nombre de jours moyen de jours de gel: 7 (norm. 14). Moyennes: Coulommiers 6°2, La Ferté-Gaucher 5°2, Fontainebleau 5°3, La Genevraye 5°1, Jouy-le-Châtel 5°6, Mitry-Mory 5°5, Melun 5°8, Nemours 5°7, Seine-Port 5°8, Touquin 5°3.- Min. abs. -5°6 (Fontainebleau), -5°0 (Nemours), -4°7 (Seine-Port). Max. abs. 16°0 (La Genevraye, Melun, Nemours), 15°7 (Coulommiers). Insolation déficitaire de 40 à 50 % (norm. 88 heures). On a compté 6 à 12 j d'insolation nulle. Brouillards peu fréquents. Quelques faibles orages épars le 27 avec petits grêlons. Vents forts les 16 et 17; vitesse max. 79 km/h de SW le 17 à 6.20 (Melun/Villaroche); de 65 km/h de S-SW le 17 à 5.30 à Seine-Port.

#### BIBLIOGRAPHIE

Louis-René NOUGIER, "La Préhistoire"; Coll. "Religions du Monde", Paris, Bloud et Gay 1964, 144 pp.- Dans ce nouvel ouvrage abondamment illustré de photos, notre collègue, professeur d'Archéologie préhistorique à la Faculté de Toulouse, se place sur le plan de la paléosociologie religieuse; il situe le domaine de la Préhistoire ancienne (premières découvertes, cadre géographique, chronologie), puis étudie les problèmes religieux du Moustérien et des grands chasseurs, la magie de la chasse, les rites, en esquissant avec prudence une interprétation de l'imagerie à travers les documents parvenus jusqu'à nous.

